Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 9

Artikel: Le bataillon de commando de l'armée belge
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342609

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un manchon et de deux pistolets de 9 mm. (les pistolets-mitrailleurs sont supprimés).

La *section* compte trois de ces groupes et un groupe de commandement où l'on trouve un tube lance-fusées avec dix projectiles antichars, un manchon pour les fusils automatiques, trois pistolets (dont deux pour les servants du tube lance-fusées et un pour le coureur) et deux fusils à lunette pour les tireurs d'élite.

La *compagnie* est forte de trois sections et d'une section de commandement armée de trois mitrailleuses légères (à chacune 1500 cartouches), d'un manchon et de douze pistolets (neuf pour les mitrailleurs, trois pour les coureurs).

Nulle mention n'est faite des chars et des canons d'assaut, sauf pour les combattre avec des moyens relativement nombreux puisque, outre les trois tubes lance-fusées, l'auteur prévoit, dans le paquetage de combat de chaque homme, une sorte de « Panzerfaust », dont le modèle devrait être semblable au projectile utilisé par les tubes lance-fusées et pourrait être utilisé dans les combats de maison, de fortin et de nuit.

Telles sont, brièvement exposées, les vues d'un général allemand préoccupé de rendre à la « Sturmkompanie », dénomination significative, la puissance de feu et de choc que, fondé sur les enseignements de la guerre sur le front russe, il estime lui être indispensables. Colonel LÉDERREY

Le bataillon de commando de l'armée belge

Par « commando », le capitaine Militis entend aussi bien l'« unité de volontaires expérimentés, en parfaite forme physique et morale, capable d'opérer en tous terrains comme unité complète ou en petits détachements allant de l'équipe à la compagnie » que le soldat au béret vert qui en fait partie.

L'article que cet officier consacre à l'histoire et à l'entraînement des « commandos » a paru dans le numéro 7/1954 de

« L'Armée. La Nation ». Nous lui empruntons les passages suivants :

Le futur commando, « soumis à un examen médical sévère... connaîtra toutes les armes existant dans son unité. De fréquents exercices avec tirs réels auront lieu. Il saura manier les embarcations d'assaut, le matériel de franchissement. De nombreux exercices de nuit l'habitueront au travail dans l'obscurité. Durant toute la période d'entraînement en compagnie et en bataillon, il sera mis en contact et travaillera en collaboration avec les autres armes... La lecture des cartes, l'emploi de la boussole, seront enseignés à fond... Chacun recevra des notions sur la recherche du renseignement et du contre-renseignement.

» La discipline sera très stricte », mais l'exécution docile d'un ordre ne suffit pas. « L'instruction individuelle sera développée par l'explication détaillée, par la participation intelligente de tous à toutes les manœuvres, à tous les exercices... L'entraînement tend à ce que, pour chaque homme, n'importe quelle opération devienne une affaire personnelle à laquelle il s'intéresse.

» Le point de vue « moral » de l'entraînement physique sera mis en avant par la pratique du rocher (nous dirions la varappe), le travail aux cordes, les courses d'assaut. »

C'est à Namur, au centre d'instruction Para-commando, qu'a lieu, durant deux mois, l'entraînement normal du soldat, suivi de deux mois d'entraînement spécial visant à l'assouplir et à le préparer à la rude technique des cordes et des obstacles.

A ces quatre mois, au cours desquels « les exigences de tenue et de discipline sont prédominantes », succèdent six semaines de stage au Camp commando, situé sur les bords de la Meuse, où des bois, des rochers et un étang permettront de sélectionner et d'entraîner les futurs commandos, logés sous la tente et soumis à des conditions de vie très dures.

« Les épreuves de base sont :

— les marches rapides (8 km. en 50 minutes, 16 km en 100 minutes) ;

— le cross-country jusqu'à 60 km., les courses d'obstacles ;
— la gymnastique et le combat non armé ;
— les marches de 24, 48 et 72 heures.

» Les épreuves particulières comme les courses d'obstacles, d'audace (Do or Die, que l'on peut traduire par : ose ou meurs), le milling (combat de boxe où l'agressivité importe plus que la tactique), l'escalade, le travail aux cordes mettent en valeur le cran, l'esprit offensif et permettent d'éliminer les hommes dont la robustesse physique exceptionnelle dissimule d'autre part une insuffisance morale.

» ... un certain nombre d'exercices plus directement militaires doivent susciter l'initiative, l'intérêt et développer la conscience que chacun met à remplir la mission qui lui est confiée. En outre est continuée l'instruction de l'armement et le tir, à la valeur duquel est attachée une très grande importance. »

Le programme est suivi « tant de jour que de nuit, quel que soit le temps ». Les instructeurs, « exemples constants d'entrain et d'énergie... paient de leur personne et sont en tête de leur section dans toutes les courses d'obstacles, tous les cross-country, toutes les marches forcées ».

Les hommes qui, à la suite de ces épreuves, n'ont pas été éliminés reçoivent le béret vert et terminent leur instruction dans les compagnies qui, à la fin de ce premier semestre, continuent leur entraînement pendant dix mois. Elles passent alors d'un camp à un autre et prennent part à des manœuvres de longue durée, où elles collaborent avec l'artillerie, le génie, les blindés, l'aviation, voire, sur le Rhin, avec les « Royal Marines » britanniques.

« L'organisation tactique et administrative à chaque échelon est établie de manière à permettre l'emploi du bataillon entier ou de compagnies entières et même de permettre à chaque sous-unité de se voir confier des missions particulières, vivre et combattre indépendamment pendant des périodes assez longues. »

Une formation semblable à celle que nous venons d'esquisser n'est concevable que dans une armée permanente. Toute-

tefois, comme elle est de nature à faire ressortir les dures exigences de la guerre, la Société suisse des officiers, si attentive à perfectionner les connaissances de ses membres, ne serait-elle pas tentée de leur donner l'occasion d'aller l'étudier sur place ?

LDY

Un nouveau pistolet-mitrailleur britannique

Le numéro de mars 1954 de la *Wehrkunde* (München) décrit un pistolet-mitrailleur introduit dans l'armée britannique, après avoir fait ses preuves en Corée et au Kenya. La fabrication en série de ce « LzA1 » aurait commencé. En voici les caractéristiques :

— tire coup par coup ou en rafales ;
— longueurs 45,7 cm., poids sans magasin 2,721 kg. ;
— magasin de 34 cartouches, recourbé et introduit à gauche ;
— calibre 9 mm., vitesse de tir 540 coups à la minute ;
— portée efficace : 150 à 200 m., bonne précision ;
— arme équilibrée, stable au départ du coup ;
— poignée permettant de garder l'arme bien en mains ;
— construction entièrement métallique ;
— crosse rabattable, facilitant le maniement dans les tranchées et les maisons, le tir à la hanche et le transport ;
— possibilité d'adapter une baïonnette.

LDY